

Normes et recommandations : Série Lettres, Sciences sociales et humaines

I. Renseignements généraux

Science et technique, revue scientifique du Centre national de la recherche scientifique et technologique du Burkina Faso est éditée en trois séries : Lettres, Sciences sociales et humaines, Sciences de la Santé, Sciences naturelles et Appliquées. La revue Science et technique, série Lettres, Sciences sociales et humaines publie les résultats de recherches en sociologie, économie, démographie, géographie, histoire, ethnologie, anthropologie, linguistique, littérature, communicologie, archéologie, politologie et sciences juridiques ainsi que toutes les disciplines qui concourent à une connaissance de nos sociétés en développement.

Elle est semestrielle et est ouverte à tous les scientifiques s'intéressant aux domaines ci-dessus cités.

II. Modalités de soumission

Le texte en français ou en anglais, très lisible, doit être saisi sous le format Word (police Times new roman 12 pts) en interligne simple avec des marges de 2,5 cm à gauche, à droite, en haut et en bas. La longueur de l'article, illustrations comprises, ne doit pas excéder 20 pages. Pour le Numéro spécial de la Revue sur l'Édition 2021 du Symposium International sur la Science et la Technologie (SIST), l'adresse d'envoi des textes complets se trouve sur le site : www.sist-bf.org.

On veillera à mentionner le nom et l'adresse électronique de l'auteur à qui les correspondances doivent être envoyées par le Comité de rédaction de la revue.

III. Conditions de publication

Les manuscrits soumis ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure ni être simultanément soumis pour publication à une autre revue. Les manuscrits doivent être soumis par un des auteurs de l'article. Après une première lecture par le comité éditorial, les manuscrits sont envoyés à 2 évaluateurs.

Présentation

Chaque manuscrit comporte dans l'ordre :

* **Titre** : il doit être court, précis, significatif et représentatif du contenu de l'article.

Les abréviations doivent être évitées.

* **Noms, Prénoms et adresses des auteurs** : les noms du ou des auteurs, précédés de leurs prénoms, doivent être clairement mentionnés. En bas de la page, l'adresse professionnelle de chaque auteur doit être clairement mentionnée.

* **Résumé** : un résumé en français (ou en anglais au cas où le texte est dans cette langue) de 200 mots au plus, suffisamment précis sur la justification de l'étude, la méthodologie, les principaux résultats et les conclusions, doit figurer obligatoirement en début d'article.

* **Mots-clés** : à la suite du résumé, le manuscrit doit comporter des mots-clés, au nombre de six au plus, choisis parmi les plus descriptifs de l'article.

* **Abstract** : à la suite du résumé et des mots clés (au cas où l'article est en français), doit figurer un résumé en anglais ou « abstract » précédé du titre en anglais « title » et suivi des « keywords ».

Introduction : elle doit indiquer le contexte et l'objet de l'étude en relation avec les travaux déjà effectués dans le domaine.

Corps du sujet : les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Conclusion : elle ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion. Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.

Remerciements : si des remerciements s'imposent, ils ne doivent pas être développés excessivement.

Rédaction du texte : la rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes en évitant les répétitions. Il est conseillé d'utiliser le présent de l'indicatif dans l'introduction et dans la discussion au moment où on dégage des généralisations à partir de l'interprétation des résultats obtenus. Le passé composé conviendra mieux pour toutes les autres parties du corps du sujet. Les transcriptions des mots en langues nationales doivent obéir aux règles de l'orthographe de chaque langue. Les notes infra-paginales seront numérotées en « continu ».

IV. Références de citations et de bibliographie :

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...)»
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce

que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les références bibliographiques :

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs et par ordre chronologique des publications pour un même auteur. Par exemple :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AMIN Samir, 1997, *les enjeux des conflits frontaliers*, Copenhag, le Titré

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Lorsque la référence comporte plus de deux auteurs, seul le premier auteur sera mentionné, suivi de *et al.*

Exemple : (SOME 1987 : 5) ; (NICOU et SOME, 1990: 20-21) ; (ZONGO *et al.*, 1989 : 203).

Les références infra-paginales imposées dans certaines disciplines (histoire, droit, etc.) sont acceptées. Leur présentation est la même que celle des références constituant la bibliographie (cf. ci-dessus).

V. Illustrations (tableaux, figures) : les tableaux et les figures devront être insérés dans le texte aux endroits appropriés. La numérotation des tableaux se fera en chiffres romains (I, II...) et celle des figures en chiffres arabes (1, 2 ...) dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les tableaux et les figures devront impérativement être appelés c'est-à-dire signalés dans le texte (ex. tableau V ou figure 4).

On veillera à ce que le lettrage (symboles, chiffres, unités de mesure, etc.) et les figures utilisés pour les illustrations soient de qualité, bien uniformes et de taille suffisante pour rester lisibles après réduction.

N. B. : le Comité de rédaction se réserve le droit de renvoyer aux auteurs, avant toute lecture, les manuscrits qui ne seraient pas conformes à ces recommandations.

Épreuves : l'auteur indiqué lors de la soumission de l'article pour recevoir des correspondances recevra une seule épreuve. Il devra la retourner corrigée dans un délai n'excédant pas deux semaines à partir de sa date d'envoi.

VI. Droits d'auteurs (Copyright) : en cas d'acceptation d'un article pour publication, l'auteur ou son répondant transfère leurs droits d'auteur à la revue. Ce transfert est effectué lors de l'envoi de l'épreuve corrigée à la revue.

Toute reproduction, traduction ou adaptation même partielle (à l'exception du résumé), sont soumises à l'autorisation préalable de la revue.

Ils recevront de l'éditeur un tiré-à-part s'ils se sont acquittés au préalable du versement des frais de publication (50 000F CFA).

N.B : aucun manuscrit accepté ne sera publié sans la preuve de versement de ces frais.